

Nombre de membres théorique : 23
 Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 14
 Nombre de suffrages exprimés : 20
 Nombre de procurations : 6
 VOTES : Contre : 0 Pour : 20
 Abstentions : 0
 Date de convocation : 16.06.2014

LAROQUE D'OLMES**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 20 Juin 2014**

L'an deux mille quatorze et le vingt Juin, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur LAFFONT Patrick, Maire.

Mesdames : DEJEAN Agnès, HENNECART Nadine, LE LEANNEC Alice, GUTIEREZ Pierrette, RAGUES Pilar, RIVIERE Marie-Christine, TOUSTOU Marie-Claude,

Et Messieurs : ALIAGA Patrick, CHAUBET Alain, DULOT Dominique, FONTES Guy, LAFFONT Patrick, PUJOL Roland, RINALDI Mattéo

Secrétaire de séance : DULOT Dominique

Absents : DES Claude, SARDA Carine, VIVANCOS Jean-Michel

Procurations : LAFFONT Jean-Michel à LE LEANNEC Alice - CARDOSO Cécilia à PUJOL Roland – PUJOL Michèle à GUTIEREZ Pierrette, MARTY Jean-Luc à DULOT Dominique, MARTY Jean-Philippe à RINALDI Mattéo, CLANET Denise à RIVIERE Marie-Christine

Objet : Révision des tarifs municipaux

Monsieur le Maire informe le Conseil que des devis de renouvellement de tables et de chaises ont été demandés. Ces tarifs demeurant assez élevés, le Maire propose de revoir le tarif de location de tables et chaises aux administrés.

Monsieur le Maire propose de fixer un tarif unique pour les laroquais et pour les extérieurs à 0,22 € par chaise et 0,44 € par table.

La chaise cassée (remplacement) sera facturée 19,50 € et la table cassée (remplacement) 103 €.

Le Conseil, ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

A la majorité des membres présents,

- **APPROUVE** la mise en place d'un tarif de location pour les tables et les chaises, aux conditions exposées ci-dessus, à compter du 20 juin 2014 ;

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus


Pour copie certifiée conforme,

Date de transmission à la S/P de Pamiers : 30.06.2014

Date de publication : 30.06.2014

Pour avis conforme du : 30.06.2014...


- Monsieur le trésorier de Lavelanet-Belesta
- M. ALAUZET Christian
- Receveur – Percepteur


 TRÉSORERIE de LAVELANET
 Espace P. Mendès France BP 103
 09301 LAVELANET CEDEX

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoirs devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Le Maire,




 Le Maire certifie exécutoire
 le présent acte Le : 30/06/2014